

140. 139 av. J.-C.

Mais Viriathus trop faible, évitait la bataille, et par d'habiles manœuvres échappait sans cesse à son adversaire (614). L'année suivante (615), il n'eut pas seulement affaire à Cæpion, qui recommençait ses attaques : la province du Nord, dégagée cette fois, envoya aussi en Lusitanie son armée, commandée par *Marcus Popilius*. Viriathus demanda la paix à tout prix. Les Romains exigèrent la remise de tous les transfuges originaires de leurs deux provinces, et celle même du beau-père de Viriathus. Ils furent livrés, et les malheureux eurent la tête tranchée ou les mains coupées. Ce n'était point assez. Jamais les Romains ne dénonçaient du premier coup aux vaincus les rigueurs de leur sort. Une exigence en suivit une autre, chaque jour plus dure, plus intolérable; puis, les Lusitaniens virent arriver l'ordre de remettre leurs armes. Viriathus se rappela la triste fin de ses compatriotes, jadis désarmés de même par Galba : il courut encore à son épée, mais trop tard. Ses hésitations avaient laissé germer la trahison autour de lui : trois de ses fidèles *Audas*, *Ditalcon* et *Minucius d'Urso*, désespérant de la victoire, lui arrachèrent la permission de renouer avec Cæpion. Ils vendirent à l'étranger la tête du héros de l'Espagne. De retour au camp, ils portèrent à Viriathus l'assurance du succès de leurs négociations; puis la nuit, ils le poignardèrent dans sa tente durant son sommeil. Les Lusitaniens honorèrent sa mémoire par des funérailles sans égales, où l'on vit combattre deux cent couples de gladiateurs. Dignes de lui, même après sa mort, ils ne désertèrent point la lutte avec Rome; et à la place de leur roi assassiné, ils élurent un nouveau chef de guerre. *Tautamus*, c'était son nom, conçut le plan hardi de surprendre et d'enlever Sagonte; mais il

n'avait ni la sagesse, ni les talents militaires de son prédécesseur. Son expédition échoua : attaqué par les Romains au passage du Bætis, il dut se rendre. Les Lusitaniens étaient domptés : ils avaient eu à se défendre non point tant contre la guerre loyale, que contre le meurtre et la trahison sortis de leurs rangs aussi bien qu'apportés par l'ennemi.

Pendant que la province du Sud était visitée par les bandes de Viriathus et de ses Lusitaniens, dans le nord et chez les peuples celtibères, non sans le concours des premiers, une guerre également sérieuse avait éclaté. Les succès éclatants de Viriathus avaient également suscité en 610 la révolte des Arévaques, forçant par là le consul *Quintus Cæcilius Metellus*, envoyé en Espagne au secours de *Maximus Æmilianus*, à se tourner d'abord contre les Celtibères. Il déploya sur ce terrain nouveau, et momentanément, dans le siège de la ville de *Contrebia* [*Santander?*] tenue avant lui pour imprenable, les talents militaires qui avaient signalé déjà sa campagne victorieuse contre le faux Philippe en Macédoine (*v. infra*) : au bout des deux années de son commandement (611, 612), la province septentrionale était pacifiée. Seules, les places de *Termantia* et de *Numance*¹ tenaient encore leurs portes fermées; mais bientôt une capitulation fut conclue, et les Espagnols en accomplirent à peu près les conditions. Toutefois, quand on en vint à la remise des armes, leur fierté se souleva, comme l'avait fait la fierté de Viriathus : ils voulaient garder leur épée dont ils savaient si bien se servir; et ils se résolurent, conduits par un chef audacieux, *Megaravicus*, à continuer la lutte. Il y avait folie à le tenter. L'armée romaine, dont le consul *Quin-*

Numance.

144 av. J.-C.

143, 142.

¹ [*Termantia*, ville celtibérienne voisine de Numance. — *Numance*, lieu principal des Arévaques : on en croit retrouver les ruines, près de *Puente de don Garray*, sur le *Douro*. *v. supra*, p. 291.]

441 av. J.-C.

tus Pompeius venait de prendre le commandement (613) comptait quatre fois autant de soldats que la population armée de Numance. Pourtant le général malhabile de Rome essuya sous les murs des deux villes de pénibles défaites (613, 614); et ne pouvant imposer la paix aux Barbares, il aima mieux la faire par la voie des négociations. Il semble qu'il se serait définitivement accordé avec Termantia; il renvoya aussi tous les prisonniers aux gens de Numance, leur promettant sous main d'équitables conditions si la ville se rendait à merci. Les Numantins, fatigués de la guerre, accueillirent ses propositions, et dans le fait, le général romain se montra d'abord aussi modéré que possible. Déjà captifs et transfuges étaient restitués, déjà les otages avaient été remis ainsi qu'en grande partie la somme d'argent convenue, quand (en 615) arriva au camp le nouveau général envoyé de Rome, *Marcus Popillius Lænas*. Aussitôt que Pompée se vit déchargé du commandement qui passait sur d'autres épaules, afin de n'avoir plus à rendre compte à Rome d'une paix honteuse dans l'opinion de ses concitoyens, il enfreignit sa parole; bien mieux, il la nia; et les Numantins se présentant, apportant le solde de leur contribution de guerre, il soutint en face d'eux et de ses propres officiers qu'aucun traité n'avait été conclu. L'affaire est déferée à la sentence du Sénat, et pendant qu'elle s'instruit, la guerre chôme devant Numance. Lænas, de son côté, pousse une pointe en Lusitanie, où il contribue à précipiter la chute de Viriathus; il se jette aussi chez les *Lusons*, voisins des Numantins et ravage leur territoire. Enfin la sentence est envoyée: elle ordonne la continuation de la guerre: le Sénat s'est fait le complice de la friponnerie de Pompée. Loin de faillir, les Numantins exaspérés acceptent la lutte; ils battent Lænas d'abord, et après lui *Gaius Hostilius Mancinus*, son successeur (617).

137.

Mancinus.

L'heure de la catastrophe allait sonner, bien moins amenée par l'héroïsme guerrier des Numantins, que par les vices de l'armée romaine, où tout allait à la débâcle, où le chef donnait l'exemple de la mollesse et de l'indiscipline, où de jour en jour les excès et la débauche, les dérèglements et la lâcheté ruinaient le soldat. Sur une simple et fausse rumeur que les *Cantabres* et les *Vaccéens* marchaient au secours de Numance, l'armée évacua ses campements durant la nuit, sans en avoir reçu l'ordre, et alla se cacher derrière les lignes que Nobilior avait construites seize ans avant (p. 292). Aussitôt les Numantins, avertis de cette fuite, se lancent après les Romains qu'ils enveloppent; il ne reste plus à ceux-ci qu'à s'ouvrir la route l'épée au poing, ou qu'à conclure la paix aux conditions dictées aujourd'hui par l'ennemi. Le consul était un honnête homme, faible de caractère et de nom obscur; heureusement *Tiberius Gracchus* était questeur à l'armée. Digne héritier de l'influence de son père, l'ancien et sage ordonnateur de la province de l'Èbre, il pesa sur les Celtibères, et, persuadés par eux, les Numantins se tinrent pour satisfaits d'une paix équitable que jurèrent tous les hauts officiers des légions. Mais le Sénat de rappeler aussitôt son général, et de porter devant le peuple, après un long délibéré, la motion qu'il convenait d'agir comme à l'époque du traité des Fourches Caudines. La ratification sera refusée, et la responsabilité du traité sera rejetée sur ceux qui l'ont souscrit. Dans la règle du droit, tout le corps des officiers, sans exception, aurait dû être frappé: mais, grâce à leurs relations, Gracchus et les autres sont épargnés; Mancinus qui, malheureusement pour lui, ne tenait point à la haute aristocratie, est seul désigné et paye pour sa faute et pour la faute commune. On vit en ce jour un consulaire romain dépouillé de ses insignes et traîné jusqu'aux avant-postes ennemis; et comme

les Numantins ne voulaient pas le recevoir (c'eût été admettre la nullité du traité), le général dégradé resta tout un jour, nu et les mains attachées derrière le dos, devant les portes de la ville; lamentable spectacle pour tous, amis et ennemis! Si cruelle qu'elle était, la leçon n'en fut pas moins perdue pour le successeur de Mancinus, *Marcus Amilius Lepidus*, son ex-collègue dans le consulat. Pendant qu'à Rome s'instruit le procès du malheureux, il se jette, sous le plus futile prétexte, sur les Vaccéens, comme Lucullus l'avait fait seize ans avant, et, de concert avec le gouverneur de la province ultérieure, met le siège devant Pallantia (618). Mauvais soldat, il se montra non moins mauvais citoyen: après s'être attardé niaisement devant la grande et forte ville, sans vivres, sans ressources, au milieu d'une rude et hostile contrée, il battit en retraite, abandonnant ses blessés et ses malades, et perdit en route la moitié de ses soldats tombés sous le fer des Pallantins. Bien lui en prit que ceux-ci ne pussent pas plus loin leur succès; nul doute que l'armée romaine, déjà en pleine dissolution, n'eût péri tout entière; mais il était de noble naissance, et il en fut quitte pour une amende à son retour. Il eut pour successeurs *Lucius Furius Philus* (618) et *Quintus Calpurnius Pison* (619). Ceux-ci eurent encore à combattre les Numantins; et si leurs campagnes furent nulles, du moins s'en tirèrent-ils sans défaite ni désastre. Enfin le gouvernement de la république sentit qu'il y avait péril à la continuation d'un tel état de choses. On voulut en finir avec la petite peuplade espagnole qui tenait Rome en échec; et le meilleur homme de guerre des Romains, *Scipion Emilien*, reçut par extraordinaire le commandement de l'armée. Hâtons-nous de dire qu'on lui mesura les moyens d'action avec une sotte parcimonie: on lui refusa net la permission de lever des soldats,

136 av. J.-C.

136.

135.

Scipion Emilien.

bien qu'il l'eût demandée. Les intrigues des coteries politiques, la crainte d'irriter le peuple souverain étaient tout puissantes. Il n'en partit pas moins escorté d'une bande nombreuse d'amis et de clients, parmi lesquels se faisait remarquer son frère *Maximus Æmilianus*, le même qui, plusieurs années avant, avait commandé les légions dans les guerres contre Viriathus. Avec l'appui de cette troupe choisie et sûre, dont il se fit une sorte de garde du corps, Scipion entreprit la réorganisation complète de l'armée dégénérée d'Espagne (620). Tout d'abord il eut à purger le camp des deux mille filles de joie, des mauvais prêtres et de la foule des discours de bonne aventure qui le remplissaient. Devenu impropre à se battre, le soldat dut travailler aux lignes et marcher tous les jours. Durant tout l'été, Scipion évita toute rencontre: seulement il détruisit les approvisionnements dans toute la contrée, châtia les Vaccéens, coupables d'avoir vendu du grain aux gens de Numance, et les contraignit à reconnaître la suzeraineté de Rome. Vers l'hiver il concentra enfin son armée sous Numance. Outre le contingent des cavaliers numides, les soldats de pied, les douze éléphants amenés par le prince *Jugurtha*, outre les auxiliaires espagnols non moins nombreux, Scipion disposait de quatre légions au complet. Soixante mille hommes environ allaient investir une ville qui comptait à peine huit mille hommes portant les armes.

134 av. J.-C.

Les assiégés osèrent leur offrir le combat. Mais sachant bien que l'indiscipline et la désorganisation, quand elles ont duré des années, ne se peuvent corriger d'un seul coup, Scipion refusa ses troupes. Dans les escarmouches auxquelles donnaient lieu les sorties fréquentes des assiégés, les légionnaires prenaient la fuite: il fallait pour les arrêter l'intervention du général en chef en personne, et leur lâche conduite ne justifiait

que trop sa prudence. Jamais capitaine ne traita ses soldats avec plus de mépris : le sans-*façon* de ses actes allait de pair avec l'amertume de son langage. Pour la première fois, là où il eût fallu tirer l'épée, les Romains, bon gré mal gré, guerroyèrent la pioche et la bêche à la main. L'enceinte entière de la ville assiégée, qui comptait un bon demi-mille allemand [lieue de France], fut enfermée dans une double ligne de circonvallation, deux fois plus grande, avec murailles, tours et fossés; et le Douro lui-même, par où de hardis mariniers et des plongeurs apportaient des vivres à l'ennemi, fut hermétiquement barré. N'osant pas donner l'assaut, les Romains prenaient la place par la famine; sa chute était d'autant plus sûre, que durant la belle saison les habitants n'avaient pas pu amasser de provisions. Bientôt ils manquèrent de tout. Un des plus audacieux Numantins, *Rétogène*, parvint avec quelques camarades à forcer les lignes romaines; il alla chez ses compatriotes des pays voisins, les supplia de ne pas laisser périr Numance; et ses instances ne restèrent point impuissantes auprès des habitants de *Lutia*, l'une des cités des Arévaques. Mais avant qu'ils eussent pris leur parti, Scipion, averti par les gens de la faction romaine, se montra en force devant leur ville, et obligea les chefs à lui livrer les meneurs (ils étaient quatre cents jeunes gens appartenant aux meilleures et plus notables familles), et leur fit couper à tous les mains. Les Numantins voyaient tomber leur dernier espoir. Ils envoyèrent à Scipion une ambassade, offrant de se soumettre à certaines conditions; et s'adressant au brave soldat, ils demandaient d'être traités en braves. L'ambassade revint. Scipion voulait une soumission à merci. Le peuple furieux mit ses envoyés en pièces; et le blocus continua, jusqu'à ce que la faim et la maladie eussent achevé leur œuvre. Enfin de nouveaux députés se montrèrent, disant que la ville se ren-

rait sans conditions. Les habitants reçurent l'ordre de se rendre le lendemain devant les portes. Ils réclamèrent quelques jours encore pour laisser le temps de mourir à ceux qui ne voulaient pas survivre à la liberté de leur patrie. Scipion leur accorda ce dernier délai. Beaucoup en profitèrent. Le reste, une troupe misérable, se rangea devant les murs. Le Romain choisit cinquante des plus notables, pour les traîner à son triomphe; les autres, vendus, devinrent esclaves. La ville fut rasée, et son territoire partagé entre les cités voisines. La catastrophe eut lieu à l'automne de 621, dans le quinzième mois du généralat de Scipion. Numance tombée, les derniers tressaillements de l'opposition contre Rome cessèrent dans toute la contrée: il suffit par la suite de quelques promenades militaires et de quelques amendes frappées sur les récalcitrants, pour amener dans toute l'Espagne citérieure la reconnaissance complète de l'empire de Rome.

La domination romaine s'était aussi fortifiée dans la province Ultérieure, et accrue par la soumission de la Lusitanie. Le consul *Decimus Junius Brutus*, successeur de *Cæpion*, établit les Lusitaniens, prisonniers de guerre, dans les alentours de Sagonte, et donna à *Valentia* (*Valence*), leur nouvelle cité, l'institution latine, pareille à celle de *Cartéia* (616): il parcourut dans tous les sens la région des côtes ibères occidentales (616-618), et le premier parmi les Romains atteignit vers ce point les rivages de l'Atlantique. Il força les villes lusitaniennes opiniâtrément défendues par leurs habitants, hommes et femmes tout ensemble, tua cinquante mille hommes, dit-on, dans une grande bataille livrée aux *Gallèques*, jusque-là indépendants, et les réunit à la province romaine. Les Vaccéens, les Lusitaniens et les Gallèques domptés, la Péninsule tout entière, à l'exception de la côte septentrionale, et nominalement tout au moins, était

433 av. J. C.

Soumission
des Galléciens.

438.

438-436.

L'Espagne
sous le régime
nouveau.

123.

assujettie. — Une commission sénatoriale s'y rendit, ayant charge de se concerter avec Scipion et d'organiser les pays nouvellement conquis. Scipion mit tout en œuvre pour réparer le mal fait par la politique déloyale et sottise de ses prédécesseurs. Dix-neuf années auparavant, simple tribun militaire, il avait vu Lucullus maltraiter indignement les *Caucans* : aujourd'hui, il les fait inviter à rentrer dans leur cité et à en rebâtir les maisons. Une suite de temps relativement meilleurs commençait pour l'Espagne. La piraterie s'était installée comme en un dangereux repaire dans les *Baléares*. Quintus Métellus les occupe en 631, détruit les pirates, et ouvre aux Espagnols les facilités d'un commerce bientôt prospère. Fertiles par elles-mêmes, habitées par un peuple d'une incomparable adresse à manier la fronde, ces îles étaient pour Rome une avantageuse acquisition. Déjà la langue latine était en tous lieux parlée dans la Péninsule, témoin les trois mille Latins-Espagnols importés à *Palma* et à *Pollentia* (*Pollenza*), dans les îles que nous venons de nommer. Somme toute, et en dépit de nombreux et graves abus, l'administration romaine se conserva dans le pays telle que l'avait faite jadis le génie de Caton et de Tibérius Gracchus. Les frontières des provinces n'eurent cependant pas peu à souffrir encore des incursions des peuplades non soumises, ou soumises à demi, du nord ou de l'ouest. Chez les Lusitaniens, la jeunesse pauvre avait pour habitude de s'assembler en bandes de pillards ; de se jeter en masse, tuant et ravageant, sur ses voisins, sur les gens des campagnes ; et jusque dans les siècles postérieurs, les fermes et métairies isolées ressemblèrent à des forteresses en état de résister à un coup de main. Jamais les Romains n'ont pu étouffer complètement le brigandage dans les montagnes inhospitalières et impénétrables de la Lusitanie. Désormais toutefois, il n'y aura plus, à vrai dire, de guerres : les

hordes tumultueuses seront facilement repoussées par les préteurs, même les moins capables. En dépit de ces désordres, qui se renouvellent seulement dans les districts de la frontière, l'Espagne, sous les Romains, devient l'une des contrées les plus florissantes et les mieux gouvernées : là, point de dîmes, point d'exploitants intermédiaires [*middlemen*] : en même temps la population s'accroît en nombre, et le pays s'enrichit en céréales et en bétail.

Moins heureuse tant s'en faut, dans la situation mixte qui leur était faite, était la condition des États africains, grecs ou asiatiques, entraînés dans l'orbite de la suzeraineté romaine par le mouvement des guerres puniques, macédoniennes et de Syrie, et par le contre-coup de ces guerres. Pour eux, il n'y avait ni assujettissement formel, ni réelle indépendance. L'État indépendant ne paye jamais trop cher le prix de sa liberté, subissant, quand il en est besoin, les maux et les charges de la guerre : l'État qui a perdu sa liberté, peut du moins trouver une compensation dans le repos qui lui est assuré, avec ses voisins tenus en bride par le maître. Mais les clients de Rome n'étant plus libres, n'avaient point la paix. En Afrique, une guerre continuelle est menée sur les frontières entre Carthage et les Numides. En Égypte, où l'arbitrage de Rome avait tranché la question de succession au trône entre les deux frères Ptolémée Philométor et Ptolémée *Physcon* [ou le *Ventru*], les rois nouvellement installés à Alexandrie et à Cyrène se disputent Chypre les armes à la main. En Asie, dans la plupart des royaumes, en Bithynie, en Cappadoce, en Syrie, la succession au trône est pareillement matière à des guerres intestines ; l'intervention des puissances voisines y ajoute ses maux : de plus, et dans des luttes sanglantes et fréquentes, les Attalides se heurtent contre les Galates, les Attalides encore contre les

Les États-clients.

rois bithyniens: Rhodes elle-même se rue sur les Crétois. Dans la Grèce propre, se débattent comme toujours les querelles de nains que nous savons; il n'y a pas jusqu'à la Macédoine, jadis si paisible, qui ne s'agite dans de funestes dissensions, sous le coup de ses nouvelles institutions démocratiques locales. Par la faute de tous, maîtres et sujets, les dernières forces vives, les prospérités dernières des nations allaient se perdant au milieu de ces querelles sans but. Les États-clients auraient dû savoir que, qui ne peut faire la guerre contre chacun, ne doit jamais la faire; et que, placés tous de fait et tels quels, sous la tutelle et la garantie de Rome, il ne leur restait qu'à opter raisonnablement entre la bonne entente avec les États voisins ou le recours à la juridiction du suzerain. Un jour, la diète d'Achaïe se voit sollicitée par les Crétois et les Rhodiens, qui, des deux côtés, réclament l'envoi d'un secours fédéral, et elle délibère gravement sur la question (601)! Pure niaiserie politique! Il lui faut entendre alors, le chef de la faction philo-romaine, faire nettement voir que les Achéens n'ont plus la liberté d'entreprendre la guerre sans la permission de Rome, mettant ainsi à nu, dans sa brutalité d'ailleurs fort malsonnante, la vérité de la situation. Oui, la souveraineté des États-clients n'avait plus rien que le nom; au premier effort tenté pour rendre la vie à l'ombre, l'ombre elle-même infailliblement devait s'évanouir! — Mais l'histoire doit davantage encore ses justes sévérités à la puissance dominatrice. Pour l'État comme pour l'individu, il n'est rien moins que facile de trouver la vraie voie au milieu des bas-fonds de l'insignifiance politique; et le devoir et la justice commandent à qui tient les rênes, ou de quitter le pouvoir ou de forcer les sujets à la résignation, en les menaçant de tout l'appareil d'une supériorité écrasante. Rome ne prit aucun des deux partis. Appelée de tous les côtés à la fois, assiégée

152 av. J.-C.

de supplications, elle s'entremet tous les jours dans les affaires de l'Afrique, de la Grèce, de l'Asie et de l'Égypte; mais elle le fit si mollement, avec si peu de suite, que ses essais d'intervention n'aboutirent d'ordinaire qu'à aggraver la confusion. C'était le temps des *commissions d'enquête*. A toute heure, les envoyés de Rome partaient pour Alexandrie et Carthage, se rendant à la diète Achéenne et dans les cours des rois de l'Asie occidentale: ils instruisaient, dénonçaient leurs inhibitions, faisaient leurs rapports, ce qui n'empêchait pas que dans les cas les plus importants et les plus nombreux, la décision dernière était prise à l'insu du Sénat ou contre sa volonté. Ainsi l'on vit l'île de Chypre, rattachée par le Sénat au royaume de Cyrène, rester néanmoins dans les mains de l'Égypte; ainsi, l'on vit tel prince syrien monter sur le trône de ses aïeux en se targuant d'une décision favorable des Romains, alors qu'au contraire ses prétentions avaient été formellement repoussées, et qu'il s'était lui-même échappé de Rome en rompant son ban d'internement. Ainsi encore, chose monstrueuse, un commissaire romain périt victime d'un meurtre flagrant, alors qu'il gérait par ordre du Sénat la tutelle de la Syrie, et le crime passa impuni. Certes, les Asiatiques se savaient impuissants à résister aux légions, mais ils savaient aussi combien le gouvernement romain répugnait à expédier les milices civiques de Rome sur les bords de l'Euphrate et du Nil. Les choses allaient donc dans ces lointaines contrées, comme il en va à l'école quand le maître est absent ou par trop débonnaire; et Rome, pour tout dire, en ôtant aux peuples leur liberté, leur laissa le désordre. Elle eût pourtant dû voir le danger: elle allait compromettant la sûreté de ses frontières et au nord et à l'est. Hors d'état de parer au mal par de prompts et décisifs coups de main, ne pouvait-il se faire qu'elle vît surgir tout d'un coup un

jour de nouveaux empires, s'appuyant sur les régions du continent central en dehors de la vaste sphère de son hégémonie, lui créant de sérieux périls et tôt ou tard appelés à entrer en rivalité avec elle? Sans doute, le monde politique partout divisé, les nations voisines de sa frontière incapables d'un sérieux progrès politique, lui donnaient des gages de sécurité; mais les yeux qui regardent n'en constatent pas moins la gravité des circonstances à l'heure présente, surtout dans l'Orient où la phalange de Séleucus ayant disparu, les légions d'Auguste ne stationnaient point encore sur l'Euphrate.

Il était temps et grand temps de mettre fin aux demi-mesures. La seule solution possible consistait à changer les États-clients de Rome en de simples gouvernements; et la chose eût dû s'accomplir d'autant plus vite, que les institutions provinciales romaines ne faisaient qu'opérer la concentration de la puissance militaire dans la main du fonctionnaire de Rome; qu'en général elles laissaient, ou qu'elles auraient dû laisser les cités maîtresses de l'administration et de la justice, et qu'enfin tout ce qui y avait vie encore indépendante s'y pouvait maintenir sous la forme des libertés municipales. Impossible de méconnaître la nécessité de la réforme politique; mais le Sénat la retarderait-il encore, ou l'amoindrirait-il? Aurait-il l'énergie et la force? Et voyant clairement les inévitables besoins, oserait-il trancher la question dans le vif?

Portons maintenant nos regards vers l'Afrique. Là, l'ordre de choses établi par les Romains, en Libye, avait pour loi l'équilibre entre Carthage et le royaume numide de Massinissa. Pendant que ce royaume, sous la main entreprenante et habile tout ensemble du souverain, s'est étendu, fortifié et civilisé (III, p. 271), Carthage, elle aussi, par le seul effet de la paix, est devenue, du moins quant à la richesse et à la population,

Carthage
et la Numidie

ce qu'elle avait été au temps de sa grandeur et de sa puissance. Rome voyait d'un œil d'envie mal déguisée les succès nouveaux, les ressources inépuisables, à ce qu'il semblait, de son ancienne rivale; et si d'abord elle avait hésité à prêter un sérieux appui aux agressions quotidiennes de Massinissa contre les Carthaginois, aujourd'hui elle intervenait ouvertement en faveur du Numide. C'est ainsi qu'elle trancha un litige qui, depuis plus de trente ans, se débattait entre le roi et Carthage. Il s'agissait de la possession de la contrée d'*Empories* (dans la *Byzacène*), sur la petite Syrte, l'une des régions les plus fertiles de l'ancien domaine des Phéniciens. Les commissaires romains rendirent enfin leur sentence (vers 594). Il fut enjoint aux Carthaginois d'avoir à évacuer les villes qu'ils occupaient encore, et de payer au roi 500 talents (860,000 *thal.*, ou 3,225,000 fr.) pour les dommages-intérêts de leur indue jouissance. Enhardi par une telle décision, Massinissa de s'emparer aussitôt d'une autre portion de pays sur la frontière occidentale du territoire de Carthage: il lui enlève la ville de *Tusca* et les grandes plaines qui longent le *Bagradas*. Les Carthaginois sont réduits à aller à Rome y recommencer sans espoir un interminable procès. Après un délai non sans dessein prolongé, une seconde commission descendit en Afrique (597); et les Carthaginois n'ayant point voulu compromettre, à l'avance et sans instruction préalable et exacte du litige, sur l'arbitrage à intervenir, les commissaires s'en retournèrent sans avoir rien fait. La querelle entre les Phéniciens et Massinissa demeura donc ouverte: mais le voyage des envoyés de Rome eut un bien autre résultat. Marcus Caton avait été le chef de la commission, Caton, alors l'homme le plus influent du Sénat, Caton, le vétéran des guerres contre Hannibal, tout rempli encore de la haine et de la crainte du nom carthaginois. Étonné

160 av. J. C.

457.

La destruction
de Carthage
est décidée.